LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

INFIRMIER - HU ADIS - Equipe mobile Ados - CDD/CDI/Mutation - Immédiat

Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDD 6 mois - CDI ou Mutation ou Détachement, Immédiate**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **HU ADIS**

Lieu : **BRON**

POSTULER

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Infirmier

Emploi : Infirmier

Métier : Infirmier

% Temps : 100

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance. Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soins.

Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie :

Ø Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et du cadre supérieur de santé.

Ø Sous l'autorité fonctionnelle du responsable de service et du chef de son pôle d'affectation.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un temps de bilan avec le responsable médical de la structure, garant du projet de service de l'unité, en binôme avec le cadre de santé.

Conformément à la législation en vigueur :

Ø L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)

Ø L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100% avec repos fixes
- Cycle hebdomadaire : 38h20
- Amplitude horaire : 7h00 – 20h30
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Disponibilité pour s'inscrire dans des actions régulières en dehors du cadre fixé (intervention, réunion, action de formation, congrès)
- Congés pris dans le respect de l'organisation du service

4. AFFECTATION

Pôle : HU-ADIS

Structure interne : 69Z59

Unité de soins : Equipe mobile ADO ADIS

Unité fonctionnelle : 2249

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'Equipe Mobile Adultes du pôle HU-ADIS est intégrée dans le pôle hospitalo-universitaire « Autisme et Déficiences Intellectuelles».

Le pôle compte deux unités d'hospitalisation dédiées à la prise en charge des patients atteints de trouble du neuro développement : UN ADO (Unité du neurodéveloppement) dédiée à la prise en charge des jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans et l'unité COPERNIC dédiée à la prise en charge des adultes.

Un plateau ambulatoire composé de :

- une unité dédiée à la prise en charge somatique (consultation de génétique, hypnologie, pédiatrie, neurologie et douleur)

- une unité dédiée aux consultations des comportements défis,

- une unité dédiée au soutien des familles et des proches

- une unité dédiée à la prise en charge des patients au long cours axée sur le case management, les entraînements aux habiletés sociales et la remédiation cognitive.

Le pôle compte aussi :

· une Maison d'accueil spécialisée MAS M. BAUJARD qui dispose de 40 places dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro développement associés à une déficience intellectuelle.

· Un SESSAD les PASSEMENTIERS dédié à l'accompagnement des jeunes adultes atteints de TSA sans déficience intellectuelle.

L'équipe mobile adulte s'adresse à des patients âgés entre 6 et 16 ans

Il s'agit d'un dispositif d'intervention qui s'adresse à l'ensemble des patients concernés sur le territoire du Rhône (patients atteints de troubles du spectre de l'autisme associés ou non à une déficience intellectuelle et présentant des troubles du comportement compromettant le maintien dans le lieu de vie habituel du patient).

Elle a pour objectifs de :

· Intervenir en situation de crise en structure d'hébergement ou à domicile pour limiter le recours à l'hospitalisation en privilégiant, autant que possible, le maintien dans le lieu de vie du patient,

· Préparer les hospitalisations quand elles se révèlent nécessaires afin d'en limiter la durée dans le temps et la fréquence et travailler en amont de l'hospitalisation les objectifs (bilans, séjours de rupture, examens somatiques complémentaires, gestion de crise),

· Accompagner les transitions dans les étapes du parcours patient : passage d'un IME vers MAS, changement de structure médico-sociale.

Elle intervient auprès des structures médico-sociales et/ ou des familles qui en font la demande, sur la base des indications suivantes :

- Troubles du comportement dès leur apparition et compromettant le maintien dans le milieu familial ou la structure médicosociale
- Agressivité récurrente
- Gestion des frustrations, des fixations

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Au-delà des dispositions communes à tous les modes d'exercices et aux actes professionnels cités dans la réglementation, la fonction infirmière en Psychiatrie demande une adaptation permanente à chaque situation singulière. Le soignant doit élaborer en pluridisciplinarité un projet de soins individualisé, s'inscrivant dans un projet de vie.

La particularité de l'infirmier exerçant ses fonctions en Equipe ADO ADIS est de faire preuve d'autonomie décisionnelle et organisationnelle avec l'appui du cadre de proximité et sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre. L'infirmier sera amené à collaborer étroitement avec les unités ambulatoires et d'hospitalisation, avec les structures intra et extrahospitalières intervenant dans le suivi des personnes relevant des

compétences du pôle HU ADIS, ainsi qu'avec les acteurs de la filière médico-sociale, des représentants des usagers ou de l'associatif.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Recueil d'informations, évaluation des situations de crise et identification des besoins du patient
- Transmission de son expertise clinique autour des troubles du neuro développement
- Participation à la formation des professionnels et des proches autour des troubles du neuro développement
- Coordination et articulation avec les différents partenaires de la structure médicosociale et/ ou de la famille
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité en interaction avec les différents professionnels
- Rédaction de propositions d'aménagements comportementaux pour répondre aux comportements problèmes
- Participation aux réunions de coordination des équipes mobiles et de l'unité des Comportements Défis
- Rédaction et mise à jour du dossier d'intervention
- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine
- Veille spécifique à son domaine d'activité
- Travail de réseau avec les partenaires médico sociaux, éducatifs et sanitaires du territoire du Rhône
- Encadrement des étudiants accueillis sur le dispositif

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Transfert de son domaine d'expertise aux différents professionnels des structures médicosociales pour les aider à adapter la prise en charge des résidents
- Accompagnement des familles dans la prise en charge de leur proche

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Capacités à :

- Evaluer une situation clinique
- Etablir un diagnostic infirmier
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Organiser et coordonner des interventions soignantes et éducatives
- Etablir une relation de confiance avec les patients et les partenaires des structures médico-sociales
- Travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- Identifier des situations d'urgence et/ou de crise et y faire face par des actions appropriées
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Curiosité intellectuelle
- Capacité d'adaptation à l'environnement d'intervention et à travailler avec des interlocuteurs de profession différente ou non professionnels
- Capacité d'écoute et d'empathie
- Capacité à gérer les situations de crise
- Maîtrise de l'outil informatique : Word, PowerPoint, Excel, internet

9.1. Diplôme requis

Diplôme d'état d'infirmier ou Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience souhaitée auprès de patients atteints de troubles psychiatriques, de troubles envahissant du développement et/ou déficience mentale

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance du principe de case management
- Connaissances et compétences cliniques sur l'autisme et les comportements défis
- Connaissance et maîtrise des différentes techniques et protocoles de soins en lien avec l'autisme
- Engagement dans un processus de formation afin de maintenir un niveau de connaissance nécessaire à son poste

9.4. Autre

- Permis de conduire B exigé (déplacements sur les structures médicosociales sur l'ensemble du territoire du Rhône, ou au domicile des patients). *Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.*